

Maçon en Voirie et Réseaux Divers (MVRD / Ex CPVR)

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans et être médicalement apte

Candidat envisageant un perfectionnement et/ou une reconversion professionnelle

Permis B souhaitable

DÉBOUCHÉS

Entreprises de travaux publics tous domaines (routes, terrassements, canalisations, génie civil, réseaux)

Entreprises du bâtiment et espaces verts

Services de l'équipement et services techniques communaux

LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé (30km sud-ouest de Poitiers)

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles sur le site de Venours

Gare ferroviaire à 5 km du CFPPA
Véhicule personnel fortement conseillé

FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Salariés(ées) du secteur privé ou public, voir avec le fonds de formation de votre entreprise ou de votre administration

Demandeurs d'emploi, financement et rémunération possibles en fonction de votre situation, nous contacter

Formation possible dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF)

Voir également la fiche financement de formation continue sur www.venours.fr

CONTACTS

Franck HILDEVERT (coordonnateur)

Nancy COUIDOUX (secrétariat) :
05.49.43.95.33

cfppa.venours@educagri.fr



En tant que maçon en voirie et réseaux divers, vous réalisez des ouvrages dans le cadre de projets de création ou d'aménagement de voirie tels que:

- la réalisation de réseaux secs enterrés permettant la mise en place en souterrain des liaisons courant forts (électricité et éclairage public) et courants faibles (réseaux de télécommunication, fibre optique, signalisation urbaine, etc.) ;
- la construction des ouvrages particuliers d'évacuation des eaux pluviales et leur raccordement au collecteur ;
- la pose de bordures de trottoirs et de caniveaux ;
- la construction des couches de surface (hors produits noirs) des voiries piétonnes ou faiblement circulées ;
- la construction d'aménagements urbains en béton armé ou en blocs de béton

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface
- Poser des bordures et des caniveaux
- Construire les réseaux enterrés de faible profondeur

Le titre est acquis après la réussite à l'évaluation finale.

Calendrier et durée de la formation :

Entrées et sorties permanentes

Les voies d'accès au diplôme :

En fonction de vos diplômes et /ou de vos expériences professionnelles, possibilité de Validation des Acquis Académiques (VAA) ou Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)